

L'IMPARTIAL.

Le seul Journal Français dans l'Île du Prince Édouard.

Publié le Jeudi de chaque semaine

ABONNEMENT: un an.....\$1.00

Toutes communications, remises, etc. doivent être adressées

à F. J. BUOTE, Tignish, I. P. E.

L'IMPARTIAL.

TIGNISH, 13 JUIN 1895.

"Le journal, c'est la grande chaire du jour. Du haut de cette chaire, l'apôtre, le prédicateur se fait entendre, non plus entre les murs d'une église mais à tout le monde. La presse est immense pour le mal; il faut qu'elle soit plus puissante pour le bien."

L'Abbé H. R. Casgrain.

Avant de partir de Toronto pour s'en retourner, Greenway a annoncé qu'il fera une importante déclaration sur la question des écoles à l'ouverture de la législature du Manitoba.

Depuis 1890, le commerce extérieur de l'Angleterre a diminué de \$335,000,000; celui des États Unis de \$100,000,000. Durant le même espace de temps le commerce du Canada a augmenté de \$18,000,000.

Dans une entrevue avec le représentant de l'un des journaux anglais de Montréal, S. G. Mgr. O'Brien archevêque de Halifax, s'est déclaré nettement, en faveur de l'entrée de Terre-Neuve dans la confédération canadienne.

La question des écoles de Manitoba devra entrer dans une phase nouvelle, la semaine prochaine.

Le parlement de Winnipeg se réunissant jeudi, le 13, on connaît alors le résultat de l'intervention de Lord Aberdeen et l'attitude que le cabinet Greenway entend prendre.

La chambre des Communes, par un vote de 105 contre 47, a rejeté le bill de M. Davin accordant aux femmes le droit de votes aux élections parlementaires.

M. Davin est un célibataire endurci. Il a cru racheter ses torts envers le beau sexe en présentant ce projet de loi.

Sa galanterie ne semble pas être comprise par la majorité de ses collègues. Elle ne sera guère approuvée par nos braves Canadiennes qui, en général, aspirent à un rôle plus noble que celui de se mêler aux luttes électorales.

LE MONUMENT LEFEBVRE.

Le projet d'ériger un monument à la mémoire du feu Père Lefebvre le fondateur du collège St-Joseph est un mouvement qui doit mériter l'approbation de tous les amis de l'éducation des provinces maritimes. Les services incalculables que le Père Lefebvre a rendus au pays où il a consacré les plus beaux jours de sa vie à l'avancement moral, intellectuel et social des populations, ne sauraient jamais être trop appréciés et l'idée de perpétuer le souvenir de tant de bienfaits par l'érection du monument projeté est, certes, un témoignage rendu au vrai mérite.

COUP D'AUDACE

Dans une autre colonne nos lecteurs trouveront le discours prononcé au sénat par l'hon. Pascal Poirier contre l'érection du monument que les Bostoniens se proposent d'élever à Louisbourg le 1<sup>er</sup> de ce mois. L'honorable sénateur s'élève fortentement et avec raison, contre les tendances qui n'est ni

plus ni moins qu'une insulte que le Canada ne devrait pas tolérer. Le fait d'armer de Pepperell que les yankees se proposent de rendre célèbre ne contient rien qui tende à immortaliser un tel événement. Si les Américains n'ont pas d'exploits plus glorieux à chanter que ceux qui sont dus "à la force brutale sur le courage" d'une poignée d'hommes sans ressources, ils sont libres d'aller le psalmodier dans leur pays, mais l'honneur du Canada demande qu'ils soient empêchés de venir faire parade de leur impudence à Louisbourg ou sur aucune autre partie du sol canadien.

AUX AMIS DE L'ÉDUCATION.

LE MONUMENT-LEFEBVRE

Sur les décisions d'un comité spécial représentant l'Association des Anciens Elèves du Collège Saint-Joseph, il est résolu que la mémoire du feu Père Lefebvre sera visiblement perpétuée, à Memramcook par un superbe édifice qui portera le nom de cet insigne zéléateur de l'éducation.

Les journaux de notre province ont déjà donné quelques détails à ce sujet. L'étage inférieur de la bâtisse projetée doit être consacrée aux collections scientifiques et littéraires telles que musée, laboratoire de chimie, cabinet de physique bibliothèque, etc.; mais la partie principale serait la grande salle destinée aux réunions publiques convoquées au Collège Saint-Joseph.

Le besoin d'une telle salle, pour la réception du public, se fait sentir depuis longtemps au Collège Saint-Joseph. Au jour d'hui qu'il s'est formé parmi les anciens élèves une association forte et nombreuse qui doit tenir ses assemblées à époques fixes, ce besoin devient une impérieuse nécessité.

Pour que ce monument soit digne de la reconnaissance publique, il faut qu'il soit imposant par sa structure, élégant, construit avec goût, en un mot qu'il ne soit pas inférieur, pour le moins, aux autres constructions qui se rattachent et qui forment l'ensemble du collège actuel.

Le Comité Exécutif chargé de mener ce projet à bonne fin a fait part de ses résolutions aux autorités religieuses des provinces maritimes. Aussi les soussignés sont-ils heureux d'affirmer que Nos Seigneurs les Evêques nous sont entièrement sympathiques et que Leurs Grandeurs voient d'un excellent œil le mouvement organisé par la Société des Anciens Elèves.

Étant données ces explications, nous, membres du Comité Exécutif, faisons un appel à tous les amis de l'éducation, et nous sollicitons leur aide, c'est-à-dire une généreuse contribution pour l'érection du monument projeté.

Nous nous adressons aux Canadiens—Français de la Province de Québec, persuadés, comme nous le sommes, qu'ils se feront un devoir, une gloire d'assurer un digne souvenir à un prêtre qui a fait chez nous l'honneur de leur race, de leur clergé, de leur province.

Dans les provinces d'en bas, personne n'ignore ce qu'a été la carrière du Révérend Père Lefebvre depuis trente ans; une suite de luttes sans trêve, de tentatives de tous genres pour garantir le succès d'une œuvre qui a été très utile à toutes les races, et qui, par ses progrès, a donné un élan spécial aux autres maisons d'éducation établies dans nos parages.

Des agents accrédités munis de blancs de souscription signés de nos noms et du contre-seing autographe du président de notre comité, l'honorable juge Landry, vont parcourir les provinces maritimes et certaines parties de la province de Québec qui leur sont désignées. Ils sont chargés de recueillir les sommes que le public, sans doute, se fera un plaisir de contribuer, en témoignage d'estime et de gratitude pour la mémoire d'un grand bienfaiteur.

La ou nous n'errons pas d'agents, les amis de l'œuvre de Memramcook et tous ceux

qui veulent encourager le mouvement ci-dessus expliqué pourront, en toute sûreté, envoyer leur montant de souscription au Révd. Père A. D. Cormier, C. S. C., St-Joseph, N. B.

Nous espérons, enfin, que nos agents seront bien accueillis, et que le projet du Monument-Lefebvre recevra partout les justes encouragements qu'il mérite.

- P. A. Landry, Juge de la Cour Suprême du Nouveau-Brunswick, H. Meahan, Ptre., Curé de Moncton, N. B., A. D. Cormier, Ptre., C. S. C., Chapelain du Pénitencier de Dorchester, N. B., Charles Hickman, L. L. B., Dorchester, N. B. Membres du Comité Exécutif du Monument Lefebvre, Memramcook, ce 1er juin 1895.

DISCOURS DE L'HON. P. POIRIER

SUR LE MONUMENT DE LOUISBOURG

L'hon. M. Poirier demande: "Le gouvernement sait-il que la Société des Guerres Coloniales du Massachusetts doit ériger à Louisbourg, Cap-Breton, un monument commémoratif de la prise de cette place en 1745? Quelle inscription il portera? Le site de l'ancienne forteresse de Louisbourg appartient-il au gouvernement? Sinon à qui appartient-il?"

Je vois, dit-il, qu'un membre de l'autre chambre a demandé si le gouvernement de la Puissance avait donné à la Société des Guerres Coloniales du Massachusetts la permission d'ériger à Louisbourg un monument commémoratif la capture de cette place en 1745, et qu'on a répondu non. J'ai de plus l'assurance que le Ministre de la Milice a refusé de permettre à la milice canadienne de participer à cette fête. Cela est réjouissant, mais qui donc a donné cette permission? Naturellement on penserait que cette affaire d'un caractère international exigerait la sanction des premières autorités du pays. La société des Guerres Coloniales a-t-elle eu la permission des autorités impériales? Je ne sais, mais je ne puis le croire. Les Anglais sont habitués à gagner des batailles, mais si je connais l'histoire, ils s'obstinent de toute bassesse après la victoire. Ils savent conquérir, mais ils savent aussi être magnanimes et convenables. L'hon. M. McDonald [C. A.] —Ils érigent leurs propres monuments.

L'hon. M. Poirier—Ils érigent leurs propres monuments, et je ne sache pas qu'ils aient tenté d'aller à l'étranger pour élever des monuments à leurs victoires. S'ils le faisaient ils ils manqueraient aux convenances et se créeraient des embarras souvent sans doute, car il leur faudrait ériger des monuments dans tous les pays civilisés et incivilisés de la terre. Mais ce n'est pas là la question. Ce projet d'ériger un monument pour commémorer la victoire de 1745 sur la France et les Acadiens-Français a créé une mauvaise impression dans les provinces maritimes, du moins chez une bonne partie de la population. J'ai reçu bien des lettres à ce sujet. Plusieurs journaux en ont parlé, et ne sachant pas de qui la Société américaine avait obtenu la permission, et ne pouvant croire à une telle permission, des journaux tels que l'Évangéline à la Nouvelle-Ecosse, le Courrier des Provinces Maritimes de Gloucester et le Moniteur Acadien de Westmorland, ont discuté la question. Les articles ne sont pas agressifs du tout, mais ils montrent de quel œil un grand nombre de citoyens des provinces d'en bas voient cette commémoration. Je ne citerai que la conclusion à laquelle en arrive un écrivain dans un article signé. C'est un homme responsable qui écrit au Moniteur Acadien, publié à Shédiac. Commentant cette fête, il donne l'histoire de la capture de Louisbourg en 1745, à tiré cette conclusion: "Il est certain que peu de citoyens canadiens—qu'ils soient anglais ou français, catholiques ou protestants—auront

grande envie de s'enorgueillir de la démonstration éhontée que quelques Américains de la vieille école viennent faire chez nous, dans quelques semaines."

Et le journal donne les raisons qui militent contre la manifestation. Des journaux anglais se sont aussi occupés de la chose et je citerai un petit extrait du Casket, publié à la Nouvelle Ecosse dans le comté que représentait feu Sir John Thompson:

"Un monument à Salem pour indiquer l'endroit où les prétendues sorcières furent brûlées serait dans l'ordre, car c'est un chapitre de l'histoire de nos voisins bien digne de passer à la postérité à titre de fait historique, mais qu'un monument soit érigé par des étrangers sur le sol canadien à l'endroit où se sont déroulées des scènes historiques douloureuses au souvenir des rejets de la nation française, qui habitent aujourd'hui notre pays, cela nous paraît déplacé, et indigne de l'accueil de Canadiens en général.

"Les autorités impériales ne sauraient se prêter envers les Canadiens Français à une insulte telle que le comporte le projet de la Société des Guerres Coloniales du Massachusetts."

Je ne citerai pas d'autres extraits de journaux, cela suffit pour démontrer à cette honorable chambre que le monument projeté est mal vu par beaucoup de citoyens. Le fait d'un peuple étranger prenant sur lui d'ériger un monument sur une terre étrangère est inouï chez les peuples civilisés.

Pourquoi les Américains, qui sont plus ou moins amis de l'empire, viendraient ils commémorer un événement militaire de façon à offenser une partie de la population loyale à la couronne d'Angleterre, et je puis dire tout le peuple. Cela serait-il toléré aux États-Unis ou ailleurs? Je ne le crois pas. Sans doute ils ont pris Louisbourg, mais si nous recourons à l'histoire il faut admettre aussi que la gloire de cette capture, si il y a eu gloire, n'est pas entièrement américaine. Si Pepperell et son chapelain et ses hommes avaient été seuls, je crois que Louisbourg ne serait jamais tombé en leurs mains. Si le commodore Warren n'avait pas été là, on ne demanderait pas aujourd'hui l'érection d'un monument. Louisbourg serait encore français. Pourquoi les Américains viendraient ils s'en arroger la gloire, si gloire il y a? Leur part de l'affaire n'est pas glorieuse, et la véritable capture de Louisbourg est due aux Anglais—Warren et ses officiers. Mais là n'est pas la question. Si aujourd'hui, par exemple, il sied aux Américains de venir ériger des monuments à leur prétendue gloire sur notre sol canadien, et d'exciter des sentiments siémoins qu'agréables, alors il siedrait aux colons de France, les Normands, d'ériger un monument sur le champ de bataille de Hastings en commémoration de la conquête de l'Angleterre par les Français. Les Anglais ne l'endureraient pas, et pas un français ne le demanderait, parce que ce serait une grosse inconvenance: ce serait ridicule. Supposons maintenant que les Canadiens iraient ériger un monument à Carillon, ou Abercrombie avec ses 16,000 hommes fut mis en déroute par 3,500 Français, qu'en dirait la presse? Qu'en dirait le gouvernement américain? Bien sûr nos gens ne songeraient pas à pareille démarche, à une chose si déraisonnable.

On supposons que notre milice, en commémoration de nos prouesses militaires, iraient, avec ou sans permission—je crois que dans le cas de Louisbourg c'est sans permission—ériger un monument à Monongahela ou Braddock avec ses troupes, et Washington qui n'a jamais dit de mensonge, furent battus par les Canadiens—comment les Américains verraient-ils cela? Nous entendrions un cri bien justifiable. Ceux qui feraient cette tentative ne reviendraient point nous en raconter l'issue.

Pourquoi ferions-nous ou laisserions nous faire aux autres ce que nos voisins ne toléreraient point de nous? Si ce monument n'était qu'à l'honneur des morts, ce serait bien. Ces

gens, Français, Anglais ou Suisses—car la garnison française était presque entièrement composée de Suisses qui moururent une mort militaire—moururent pour leur pays ou leur solde, et ils méritent un souvenir, mais si je comprends le sens du monument proposé, il ne sera pas érigé à la mémoire des morts, mais comme apothéose de la guerre et des victoires.

C'est un monument qui, si ces soldats qui dorment de leur dernier sommeil pouvaient comprendre, ferait la glorification des uns et l'humiliation des autres. Il n'y a pas de nécessité pour cela. Le temps de ces guerres acharnées est passé, et si nous érigeons des monuments, élevons-les pour les morts, sans discrimination.

Et quelle inscription ce monument va-t-il porter? C'est un point important. Nous n'avons en apparence au monument contrôlé sur eux ils vont la ériger un monument dispendieux, en marbre ou en granit, mais quelle inscription va-t-on y mettre? Si ceux qui l'érigent respectent l'histoire, je suppose qu'ils feront le portrait de celui qui pénétra le premier dans la batterie royale, et qui est-il? Ils devront faire le portrait d'un Sauvage qui reçut une bouteille de brandy pour aller voir pourquoi les canons du fort français ne tiraient pas, et qui sous l'influence de sa bouteille eut le courage d'entrer. Il ne vit personne et dit: "Hourra! le fort est à nous." Je suppose qu'il aura la première place sur le monument, car Louisbourg, défendu principalement par des Suisses, et ces soldats n'étant pas payés et leurs rations bien chétives, n'offrirent aucune résistance et ne tentèrent nullement de défendre la batterie royale, et s'en allant la laissèrent prendre avec toutes les munitions et tous les canons, et celui qui prit le fort était un Sauvage du Massachusetts, non pas un de nos Sauvages, qui sont de la tempérance.

Et ensuite, le chapelain de Pepperell sera-t-il dépeint sur l'une des quatre faces du monument—car il va avoir quatre faces—brandissant une hache et annonçant qu'il va au fort "pour démolir la croix et autres emblèmes d'idolâtrie." Je suppose que oui, si ces messieurs veulent suivre l'histoire. Mentionneront-ils aussi, dans l'inscription du monument, que quatre cents hommes, qui après la prise du fort furent envoyés pour détruire tous les établissements et toutes les maisons françaises du Cap Breton et de l'Île du Prince-Édouard, s'acquittèrent scrupuleusement de leur tâche au sein d'une population paisible? Je suppose que cet épisode aura aussi sa place sur le monument.

Et comme c'est la commémoration d'un grand acte, rappelleront-ils aussi le fait que la prise de Louisbourg fut accompagnée de peu de fatalités? Toutefois, après la prise de la forteresse, comme l'indique le rapport du gouverneur Shirley lui-même, en peu de temps 890 soldats coloniaux moururent dans la forteresse de Louisbourg non pas trahis de balles et de boulets de fusils et de canons, mais d'autres causes rapportées par l'histoire et que je n'ai ici pour ne pas scandaliser, nos amis de la tempérance. Je suppose que ces étrangers vont rappeler tout cela, et il faut le faire s'ils veulent respecter l'histoire.

Ca ne vaut pas la peine d'ériger des monuments pour commémorer de semblables traits, et s'il y a moyen de les empêcher, soit par une expression de l'opinion publique ou par l'intervention des autorités impériales ou de ce gouvernement et de faire comprendre à ces gens qui ne semblent n'avoir nul souci de la décence internationale, que s'il n'y a rien d'excessivement dangereux dans leur démarche il y a quelque chose d'inconvenant et de déplacé, et ce serait leur rendre un véritable service.

Nous connaissons le sentiment intime de quelques-uns de ces États de la Nouvelle Angleterre envers l'Angleterre par les résolutions qu'ils ont récemment passées au sujet des troubles de Nicaragua. Je ne vois pas pourquoi nous permettrions à ces mêmes gens de venir ériger un monument sur notre sol, contre la paix des sujets britanniques et des ci-

toyens canadiens. C'est pour quoi, au nom d'une grande partie du peuple des Provinces Maritimes, je proteste contre l'érection d'un monument glorifiant les actes des colons lors de la prise de Louisbourg en 1745, monument inutile, déplacé, d'une haute inconvenance, et insultante.

CASH WANTED

By the 1st of July I want for private purposes, Three hundred and eleven dollars (\$311.00) in hard cash, for which I will give in exchange READY MADE CLOTHING, All kinds of the CHOICEST and BEST quality of GROCERIES, LUMBER and COAL. I have got in another supply of FINE BOOTS which must go before the fall. (will not tell you prices in case you might think they are no good.)

All I want you to do is to call and examine them. I guarantee to give the BEST, CHEAPEST and MOST STYLISH boots, for Ladies and Gentlemen on the Island.

For the remainder of the summer Fruits of all kinds will be kept good and fresh.

Fresh Biscuits and confectionery arriving weekly.

Flour as good and as cheap as can be bought anywhere at present.

All this month everything sells at cost.

Highest price paid for Eggs and Hides. So please again bear in mind, my friends, that I sell READY MADE CLOTHING, Boots and Shoes, Harness, Groceries of all kinds, coal and lumber, shovels, knives and forks. CHEAPER and BETTER than any one else on the Island.

Yours as ever, J. Albert Brennan, The Surprising cheap kid,

LE MARQUIS DE LÉVIS

Le sol classique de la Nouvelle-France sera bientôt foulé par le descendant de l'immortel héros de St-Foye.

Le Marquis de Lévis, l'héritier direct du nom et de la gloire de celui qui fut le dernier champion de la domination française en ce pays, doit nous arriver dans quelques jours et on lui prépare une brillante réception partout où il doit passer.

Ces démonstrations promettent d'être couronnées du plus brillant succès. Ceux qui les organisent rencontrent la sympathique approbation de tous les Canadiens.

Peu d'hommes ont plus contribué que le général Lévis à illustrer notre histoire.

Digne et fidèle compagnon d'armes du vainqueur de Carillon, il fit jusqu'au dernier moment de nobles efforts pour réparer le désastre éprouvé par Montcalm sur les Plaines d'Abraham.

Sans les ordres formels de l'autorité du Roi, il n'eut jamais consenti à la capitulation. Il voulut mourir le sabre à la main et s'ensevelir dans les plis vénérés du drapeau dont il était devenu le suprême défenseur.

Sa conduite loyale fut appréciée dans la mère-patrie, où il reçut des marques de gratitude.

Tandis que les Bigot, les Cadet, les Péan et autres exploitateurs, qui avaient contribué à la ruine de la colonie par leurs honteuses exactions, étaient justement punis de leurs méfaits à leur retour en France, le Marquis de Lévis y était reçu avec des témoignages de respect et élevé plus tard en dignité.

Le Palais Législatif de Québec verra bientôt son frontispice orné de la statue de ce grand homme. Le dévoilement devra en être fait lors de la visite du noble visiteur que notre peuple se prépare à recevoir.

Que le Marquis de Lévis soit le bien-venu sur cette terre sacrée de la patrie canadienne, que son ancêtre a tant aimée et pour laquelle il fit, en maintes occasions, le généreux sacrifice de son sang et de sa vie!

Honneur au Marquis de Lévis!—PIONNIER